

**REPUBLIQUE FRANCAISE****DEPARTEMENT DE LA SOMME****COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'EST DE LA SOMME****ARRONDISSEMENT DE PERONNE****EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**DATE :

. de la convocation : 11.09.2025

. d'affichage : 11.09.2025

N° de la délibération : 2025-104NOMBRE DE CONSEILLERS :

. en exercice : 63

. présents : 47

. votants : 57

L'an deux mille vingt-cinq, le 17 septembre, à 18 heures, le Conseil Communautaire de l'Est de la Somme, légalement convoqué, s'est réuni au pôle multifonction de NESLE, sous la présidence de Monsieur José RIOJA, Président.

Etaient présents tous les membres en exercice, à l'exception de MM. ACQUAIRE Alain, BARBIER Marc, BRUCHET Antoine, CARPENTIER Pierre, Mme CHAPUIS-ROUX Elodie, MM. DELVILLE Jean-Pierre, FORMAN Nicolas, FRIZON Hervé, FRISON Fabrice, GRIMAUX Patrice, JOLY Vincent, MERLIER Jacques, MUSEUX Gérard, ORIER Francis, PECRIAUX Lucas, Mme RAGUENEAU Françoise, M. RICHARD Jean-Edouard, Mme VASSEUR Julie,

Mme CHAPUIS-ROUX Elodie avait donné pouvoir à Mme DELEFORTRIE Luciane.

M. FRIZON Hervé avait donné pouvoir à Mme LEFEVRE Sandra.

M. FORMAN Nicolas avait donné pouvoir à M. DEMULE Frédéric.

M. JOLY Vincent avait donné pouvoir à M. SALOME André.

M. MERLIER Jacques avait donné pouvoir à M. WISSOCQ Jean-Marc.

M. MUSEUX Gérard avait donné pouvoir à M. ZOIS Christophe.

M. ORIER Francis avait donné pouvoir à Mme VERGULDEZOONE Nathalie.

M. PECRIAUX Lucas avait donné pouvoir à Mme COULON Stéphanie.

Mme RAGUENEAU Françoise avait donné pouvoir à Mme POLLARD Corinne.

M. RICHARD Jean-Edouard avait donné pouvoir à Mme POTURALSKI Patricia.

M. ACQUAIRE Alain était représenté par M. ZIENTEK Sébastien, suppléant.

M. GRIMAUX Patrice était représenté par Mme BELLEGUEULE Francine.

Secrétaire de séance : Mme Catherine LARDOUX

-----  
OBJET :

**DECISION MODIFICATIVE N°1 - 2025**  
**BUDGET ANNEXE COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.1612-11,

Vu la nomenclature comptable M57,

Vu l'avis n°2025-0080 du 16 juin 2025 rendu par la chambre régionale des comptes et modifié par la décision n°2025-0080-bis du 10 juillet 2025,

Vu l'arrêté du Préfet de la Somme n° DCL/BCL/2025-0241 du 28 juillet 2025 portant règlement d'office du budget primitif 2025 de la CCES,

Afin de permettre la bonne exécution budgétaire, il convient de procéder à des ajustements de dépenses et de recettes conformément à la répartition présentée ci-dessous. Ces ajustements maintiennent l'équilibre budgétaire.

**Communauté de Communes de l'Est de la Somme**  
**Budget annexe Collecte et traitement des déchets**

**DECISION MODIFICATIVE N° 1 / 2025 - BUDGET ANNEXE COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS**

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D-611-7212 : Contrat de prestation de services		145 216,00 €		
D-611-72131 : Contrat de prestation de services		10 000,00 €		
D-611-72132 : Contrat de prestation de services		7 500,00 €		
D-615221-72131 : Entretien et réparations bâtiment public	2 000,00 €			
D-615221-72132 : Entretien et réparations bâtiment public	2 000,00 €			
D-6262 - 72131 : Frais de télécommunication	400,00 €			
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>	<b>4 400,00 €</b>	<b>162 716,00 €</b>	- €	- €
D-6215-720 : Personnel affecté par la collectivité de rattachement	16 116,00 €			
<b>TOTAL D 012 : Charges de personnel</b>	<b>16 116,00 €</b>	- €	- €	- €
D-65888-7212 : Autres charges diverses de gestion courante	2 500,00 €			
<b>TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante</b>	<b>2 500,00 €</b>	- €	- €	- €
R-75822-720 : Prise en charge du déficit du BA à caractère administratif				74 270,75 €
<b>TOTAL R 70 : Produits des services du domaine et ventes diverses</b>	- €	- €	- €	<b>74 270,75 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>23 016,00 €</b>	<b>162 716,00 €</b>	- €	<b>74 270,75 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	- €	- €	- €	- €
<b>Total Général</b>		<b>139 700,00 €</b>		<b>74 270,75 €</b>

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, par 44 voix pour, 13 abstentions (Mme CHAPUIS-ROUX Elodie, M. DE WITASSE THEZY Charles, Mme DELEFORTRIE Luciane, MM. DUCAMPS Thomas, FRIZON Hervé, HAY Francis, LALOI François, Mme LEFEVRE Sandra, MM. LEGRAND Eric, LEPERE Didier, MUSEUX Gérard, ZOIS Christophe, Mme ZURICH Christine),

. **approuve** la décision modificative n°1 du Budget annexe Collecte et traitement des déchets, dont le détail est présenté ci-avant.

. **autorise** Monsieur le Président à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,



Le secrétaire de séance,

A handwritten signature in black ink, likely belonging to the secretary of the meeting.

Envoyé en préfecture le 24/09/2025

Reçu en préfecture le 25/09/2025

Publié le



ID : 080-200070985-20250917-DM1BADECHET2025-BF